



Communiqué de Presse

VOL-V produira du biométhane encore plus vert grâce à l'autoconsommation

Le groupe VOL-V est lauréat du dernier appel d'offres autoconsommation publié le 11 décembre 2017 avec des projets représentant plus d'un megawatt. Ces futures installations en autoconsommation seront d'autant plus vertueuses pour l'entreprise, puisqu'il s'agit d'équiper les centrales biométhaniques du groupe.

« Pour démarrer dans ce nouveau marché de l'autoconsommation, il nous a paru indispensable de montrer l'exemple en équipant en autoconsommation nos propres sites industriels. Plus précisément nous allons créer des installations photovoltaïques sur les hangars de stockage des matières et sur les bâtiments dans lesquels est produit du gaz renouvelable. Nos unités de biométhanisation ont un besoin important d'électricité, car les process mis en place utilisent de nombreuses machines outils (malaxeurs, pompes, convoyeurs...). C'est donc naturellement que l'autoconsommation a trouvé sa place sur ce type de site industriel. En faisant entrer nos centrales de production de biométhane dans l'aire de l'autoconsommation, nous espérons gagner en compétitivité en réduisant les coûts de production de notre gaz et cela grâce au photovoltaïque.

« Grâce à cet appel d'offre en autoconsommation, nous allons pouvoir équiper trois premières centrales de production de biométhane de panneaux photovoltaïques. Une fois amortis, ces derniers permettront de baisser la facture d'électricité de 30%, ce qui contribuera à rapprocher notre prix de production du biométhane de celui du marché. »
Cédric de Saint-Jouan, Président et fondateur de VOL-V.

« Nous sommes très fiers que 100% des projets, que nous avons présentés à ce dernier appel d'offres autoconsommation de la CRE, aient été lauréats. Convaincu par la vertu de l'autoconsommation et fort de son expérience dans le solaire photovoltaïque depuis bientôt 10 ans, le groupe VOL-V s'investit dans ce nouveau marché en proposant des solutions d'accompagnement complètes. Nous nous projetons dans un développement très ambitieux sur ce marché de l'autoconsommation » Arnaud Guyot, Directeur et fondateur de VOL-V.

Contact Presse SOLAIRE :

Bérangère MARGUET

Portable : 06 73 18 3 02

Email : berangere.marguet@gmail.com

A propos de VOL-V

Producteur indépendant d'énergie, VOL-V développe, finance, construit et exploite des centrales à la fois de production éolienne, solaire photovoltaïque et de production de biométhane sur tout le territoire français.

A travers son pôle Electricité Renouvelable, **le groupe a installé une puissance supérieure à 100 MW éolienne et solaire et poursuit un objectif de 300 MW en 2020.**



V O L - V

Concernant son pôle biomasse, **VOL-V compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec 4 centrales en exploitation début 2018 et un objectif de 10 centrales en exploitation en fin d'année.**